

La formation se déroule en classe virtuelle en directe : vous devez posséder un ordinateur ou une tablette équipé d'une caméra et d'un micro et avoir un accès à une connexion internet suffisante pour suivre des visio-conférences.

BULLETIN D'INSCRIPTION

Informations sur le participant*

Madame <input type="checkbox"/> Monsieur <input type="checkbox"/>	
Nom d'usage :	
Nom de naissance :	
Prénom :	Date de naissance :
Adresse :	
Code postal :	Ville :
RPPS (carte de l'ordre) :	E mail :

*Charte du traitement des données (RGPD) sur www.ufsbd.fr

Informations sur les dispositifs de financement des formations professionnelles

- L'ANDPC peut vous prendre en charge au maximum 2 journées de formation par an/praticien. Plus d'information sur www.mondpc.fr
- Avec le FIF PL vous avez une enveloppe de prise en charge annuelle de 900 € :
 - o 300 € de remboursement possible par journée de formation, plafonné à 2 jours pour une même formation. Plus d'information sur www.fifpl.fr
- Pour les prises en charges OPCA PEPSS/ACTALIANS consultez : <https://e.actaliens.fr>

Module 1 : Classe Virtuelle en directe le Jeudi 18 mars 2021

Tarif Praticien adhérent : 360 € / Praticien non adhérent : 392 €	
Avec l'ANDPC : Pour les praticiens libéraux et salariés de centre de santé exerçant dans le cadre conventionnel	Avec le FIF-PL ou OPCA PEPSS/ACTALIANS Pour les praticiens libéraux et salariés
<input type="checkbox"/> Je m'inscris à cette action de DPC sur www.mondpc.fr dès validation de la session par l'ANDPC et m'engage à participer à l'intégralité de la formation <input type="checkbox"/> Je joins un chèque de caution à l'ordre de l'UFSBD d'un montant de 392 € et je retourne le bulletin d'inscription complété à UFSBD FORMATION 7 rue Mariotte 75017 Paris dans un délai maximal de 15 jours avant le démarrage de la formation.	<input type="checkbox"/> Je retourne le bulletin d'inscription complété et accompagné d'un chèque de règlement à UFSBD FORMATION 7 rue Mariotte 75017 PARIS dans un délai maximal de 15 jours avant le démarrage de la formation. Pour obtenir le remboursement de la formation, je fais ma demande de prise en charge sur www.fifpl.fr (praticiens libéraux) ou www.actaliens.fr (praticiens salariés)
n° SIRET de l'UFSBD 784 719 247 00057 - n° DRFP 11752372075	

Module 2 : Classe Virtuelle en directe les Jeudis 22 avril, 20 mai et 10 juin 2021



Il est nécessaire d'avoir suivi le module 1 pour accéder au module 2



Tarif Praticien adhérent : 840 € / Praticien non adhérent : 958 €	
Avec l'ANDPC : Pour les praticiens libéraux et salariés de centre de santé exerçant dans le cadre conventionnel	Avec le FIF-PL ou OPCA PEPSS/ACTALIANS Pour les praticiens libéraux et salariés
<input type="checkbox"/> Je m'inscris à cette action de DPC sur www.mondpc.fr dès validation de la session par l'ANDPC et m'engage à participer à l'intégralité de la formation <input type="checkbox"/> Je joins un chèque de 174 € et un chèque de caution à l'ordre de l'UFSBD d'un montant de 784 € et je retourne le bulletin d'inscription complété à UFSBD FORMATION 7 rue Mariotte 75017 Paris dans un délai maximal de 15 jours avant le démarrage de la formation.	<input type="checkbox"/> Je retourne le bulletin d'inscription complété accompagné d'un chèque de règlement à UFSBD FORMATION 7 rue Mariotte 75017 PARIS dans un délai maximal de 15 jours avant le démarrage de la formation. Pour obtenir le remboursement de la formation, je fais ma demande de prise en charge sur www.fifpl.fr (praticiens libéraux) ou www.actaliens.fr (praticiens salariés)
n° SIRET de l'UFSBD 784 719 247 00057 - n° DRFP 11752372075	
<input type="checkbox"/> Je suis dentiste salarié, je retourne le bulletin d'inscription complété et accompagné d'un chèque de règlement à UFSBD FORMATION 7 rue Mariotte 75017 PARIS dans un délai maximal de 15 jours avant le démarrage de la formation. Pour obtenir le remboursement de la formation, je fais ma demande de prise en charge sur https://www.opcoep.fr/	

Je suis chirurgien-dentiste et je souhaite apporter mon soutien à l'UFSBD de mon département, j'y adhère : je joins un chèque de 50 €

En remplissant ce bulletin d'inscription je m'engage à participer à la formation dans sa totalité. Pour toute annulation, aucun remboursement ne pourra être demandé et l'UFSBD se réserve le droit de vous facturer l'intégralité de la prestation. Dans le cas où le nombre de participants serait insuffisant et/ou en cas de force majeure (grève nationale, transports, intempéries, pandémie...) l'UFSBD se réserve le droit d'ajourner ou annuler la prestation avant la date prévue et ne versera aucune indemnité.

Une question ? N'hésitez pas à nous contacter au ☎ 01 44 90 93 91/94 ou ✉ formation@ufsbd.fr